



**CO** hésion  
Sociale

Appel aux

**CO** responsables



DOSSIER DE PRESSE

# MOBILISATION DES CENTRES SOCIAUX



FÉDÉRATION  
de la Vienne



[@fédération des centres  
socioculturels de la Vienne](#)



[HTTPS://VIENNE.CENTRES-  
SOCIAUX.FR/](https://vienne.centres-sociaux.fr/)

La Fédération des Centres  
Socioculturels de la Vienne est  
basée à Poitiers





LE MOT DU BUREAU	3
L'HISTOIRE	4
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATOIN	5
LA JOURNÉE DE MOBILISATION	6
LE DÉROULÉ	8
NOS CHIFFRES CLÉS	9
NOS CONTACTS	10



## LE MOT DU BUREAU

Depuis plus d'un siècle, nos Centres Sociaux, Socioculturels et Espaces de Vie Sociale s'engagent avec passion pour soutenir la cohésion sociale à travers tout le territoire français. En étroite collaboration avec nos concitoyens et les autorités publiques, nous œuvrons inlassablement contre les inégalités, contribuant ainsi à édifier une société inclusive et souhaitable pour chacun.

En tant qu'acteurs de l'éducation populaire, intervenants dans les politiques publiques et défenseurs d'un accueil inconditionnel, nos Centres Sociaux jouent un rôle essentiel. Ils constituent des catalyseurs de dynamisme local, renforcent l'attrait de nos territoires et favorisent la cohésion sociale.

C'est avec détermination que nous continuons à offrir des espaces propices à l'émancipation et au pouvoir d'agir des citoyens. Notre engagement envers une société équitable, où chaque individu trouve sa place, demeure au cœur de notre action.

BÉATRICE  
MIREILLE  
CHRISTOPHE  
FAÏZ





## UN PEU D'HISTOIRE...

Nés en Angleterre à la fin du 19e siècle, les Centres Sociaux se multiplient en France à l'aube du 20ème siècle. Ils sont issus des oeuvres sociales qui considéraient que les habitants ouvriers devaient s'organiser localement pour prendre leur vie en main. En 1922, à l'occasion d'un Congrès International, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) est créée, à l'initiative de Marie-Jeanne Bassot.

## ET DANS LA VIENNE ?

En 1971, deux Centres Socioculturels implantés dans des quartiers prioritaires de Poitiers et de Châtellerauld créent la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne et déposent les statuts de l'association. Ce n'est qu'en 1976 qu'une vraie vie de réseau se développe.

La Fédération des Centres Socioculturels de la Vienne rassemble des associations dont la finalité est de tisser du lien social et de permettre aux habitants de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ses adhérents sont des Centres Socioculturels et des Espaces de Vie Sociale du département.

Ensemble, ils créent un espace d'élaboration partagée du "projet Centre Social". Ils font valoir le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'une société plus solidaire.

Ils se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés.

En 2024, le réseau d'adhérents compte 22 associations et 23 agréments Centres Socioculturels et Espaces de Vie Sociale.



## LE RÉSEAU 86

La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne rassemble et anime un réseau composé de 22 associations.

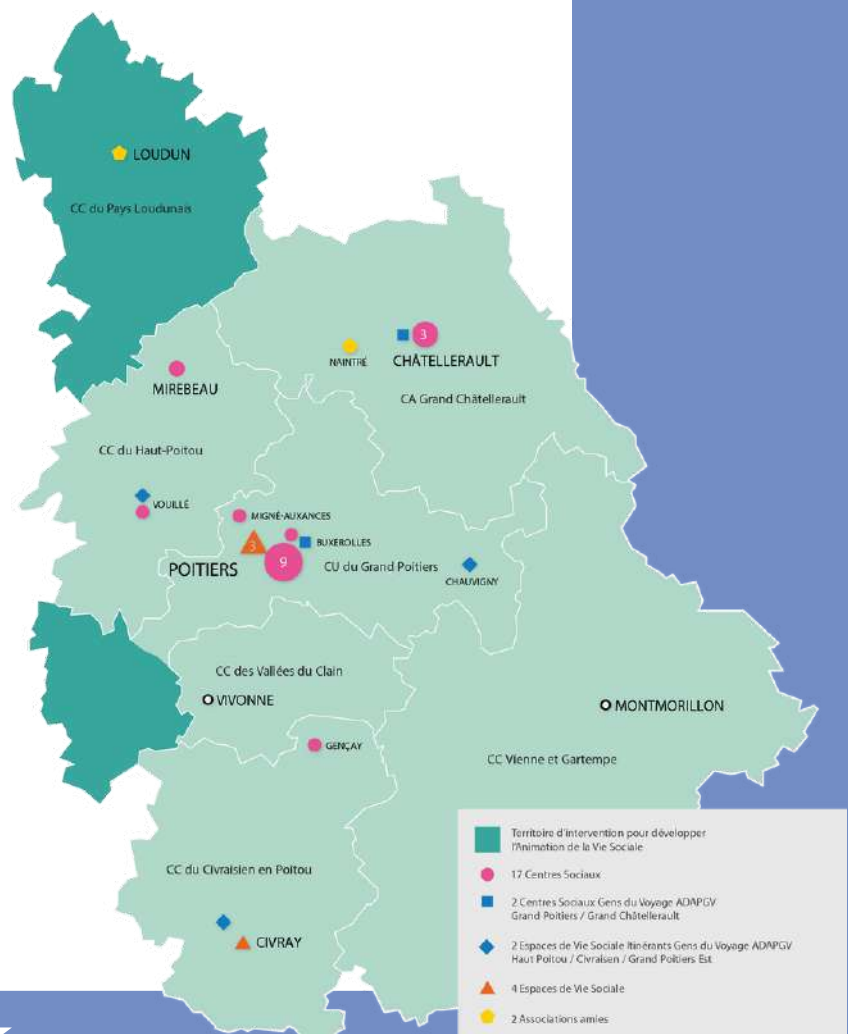
18 Centres Socioculturels. Deux de ces Centres accueillent plus particulièrement les Gens du Voyage.

5 Espaces de Vie Sociale. L'un de ces espaces est spécialisé dans l'accueil des Gens du Voyage.  
2 associations partenaires.

Toutes ces associations sont affiliées à la Fédération et sont principalement implantées le long de l'axe reliant les agglomérations de Poitiers et de Châtelleraut. Parmi elles, un centre intercommunal est établi à Vouillé, tandis qu'une association d'animation locale intervient au sein de la Communauté de communes du Pays Civraisien. Plusieurs centres majeurs opèrent dans des quartiers prioritaires, conformément au plan de cohésion sociale.

Une association se consacre spécifiquement aux "Gens du Voyage", administrant deux centres sociaux à Poitiers et Châtelleraut, tout en intervenant à l'échelle départementale dans le cadre du schéma d'accueil et d'accompagnement social. Un autre Centre Social à Poitiers, le Toit du Monde, se distingue en agissant en faveur des populations d'origines étrangères.

Au fil des années, la Fédération a intégré des membres associés, caractérisés par leur engagement dans le développement du lien social de proximité et leur gestion principalement assurée par des équipes bénévoles, avec un nombre limité de salariés. Par ailleurs, la Fédération accompagne des initiatives de préfiguration de structures d'Animation de la Vie Sociale, principalement dans les territoires ruraux.



# 31 JANVIER 2024 MOBILISATION DES CENTRES SOCIAUX

## NOTRE AMBITION

- Expliquer notre situation très critique
- Dire aux citoyens, à nos adhérents, à la presse, aux élus, à nos partenaires locaux, qu'aux côtés de nos dirigeants politiques nationaux, nous sommes prêts à réfléchir à de nouvelles solutions économiques pour que nos Centres Socioculturels et Espaces de Vie Sociale puissent fonctionner durablement et maintenir des activités et services de qualité.
- Rappeler que nos Centres Sociaux sont des outils de cohésion sociale.

## NOTRE DEMANDE

- Un fond d'urgence de 65M€ qui permettra aux Centres Sociaux de maintenir une qualité de service
- Un nouveau pacte de coopération :
  - Appel à la construction d'un nouveau pacte de coopération entre Centres Sociaux et pouvoirs publics à moyen terme.
- Un rendez-vous mi février 2024 :
  - Avec l'ensemble des partenaires des Centres Sociaux organisé par par la Fédération des Centres Sociaux de France.
- L'attention particulière dans le développement de nouvelles structures :
  - et à la qualité des projets dans le cadre du développement de structures d'animation de la vie sociale, en cohérence avec les moyens alloués aux structures existantes.





# 31 JANVIER 2024 MOBILISATION DES CENTRES SOCIAUX

## L'ORGANISATION

### **17 h : Début du rassemblement, place de l'Hôtel de Ville de Poitiers, en face Le Miroir**

Arrivée des participants, estimés entre 200 et 250 personnes : des adhérents des Centres Sociaux, des familles, des jeunes. Les bénévoles qui animent les ateliers et s'engagent pour faire vivre leur association de quartier ou de commune. Et aussi les dirigeants des associations, les professionnels.

Les participants à la mobilisation utiliseront des outils qu'ils utilisent dans leurs Centres : grands jeux, crayon collaboratif, badgeuse.

Des animateurs proposeront la technique du Porteur de parole pour écouter les passants. Il s'agit d'une technique d'interpellation des passants dans l'espace public.

### **17h45 : Prises de parole des élus des territoires et des alliés des Centres Sociaux**

A nos côtés, seront présents les élus des territoires (Ville de Poitiers, Châtelleraut, Grand-Poitiers, Buxerolles)

La Ligue de l'Enseignement et l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (UDMJC). Une représentante de la Fédération des Centres Sociaux de France sera aussi avec nous.

## LES CENTRES SOCIAUX EN CHIFFRES



### 1. Taux de Pauvreté en France (2021)

- Selon l'Insee, le taux de pauvreté en France a atteint 14,5% de la population en 2021



### 2. Centres sociaux et Espaces de Vie Sociale

- 18 Centres Sociaux et 4 Espaces de Vie Sociale
- Au total, 97 190 usagers soit 22% de la population de la Vienne



### 3. Des associations créatrices d'emplois

- 1 500 salariés et 2 000 bénévoles en Vienne
- 130 000 bénévoles et 60 000 salariés en France



### 4. Les territoires d'intervention

- 2 structures en Zone de Revitalisation Rural et 4 structures en Quartier Politique de la Ville

### 5. Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

- 14 structures font de l'accompagnement à la scolarité



### 6. Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

- 13 structures animent des lieux d'accueils enfants parents

### 7. Accès aux droits

- 17 structures proposent de l'accès aux droits liés au numérique
- 7 000 personnes accompagnées en 2023 soit 400 personnes par centres



### 8. Les centres de loisirs :

- 5 000 enfants accueillis
- 17 centres de loisirs

### 9. Les accueils de jeunes :

- 3 500 jeunes de 11 à 17 ans
- 16 accueils de jeunes



## Cohésion sociale : les centres sociaux appellent à un soutien à la hauteur des besoins

*Cohésion sociale : les centres sociaux appellent à un soutien à la hauteur des besoins  
Les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale, alertent sur leur impossibilité aujourd'hui de remplir leurs missions, faute de moyens à la hauteur des enjeux de cohésion sociale. Alors que la situation sociale se dégrade, ils sont des acteurs clés de la cohésion et du lien social, mais sont aujourd'hui sérieusement fragilisés et dans une situation intenable.*

### La situation sociale s'aggrave

Déjà depuis la crise économique de 2008, la pauvreté en France se maintient à un niveau élevé. Plus récemment, les situations de précarité et de vulnérabilité s'accroissent, renforcées par la crise sanitaire en 2020, puis l'inflation en 2022. Le taux de pauvreté en France a progressé en 2021 pour s'établir à 14,5% de la population, selon l'Insee.

De nouveaux publics, jusqu'alors épargnés, sont aujourd'hui vulnérables, et il en va de même pour certains territoires. En parallèle, le recul des services publics laisse des habitants avec des besoins sociaux croissants, **et parfois le centre social comme seul acteur du territoire pour y répondre.**

### Les centres sociaux et espaces de vie sociale, acteurs clés de la cohésion sociale

Depuis plus de 100 ans, **les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale font vivre la cohésion et le lien social partout en France, avec les habitants et en coopération avec les pouvoirs publics.** Ils agissent contre les inégalités et contribuent à bâtir une société désirable pour toutes et tous, qui donne sa place à chacune et chacun et permet l'émancipation et le pouvoir d'agir des citoyens. Acteurs d'éducation populaire, acteurs des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux sont des ferments de dynamisme local, d'attractivité des territoires et de cohésion sociale.

### Faire plus avec moins, une équation impossible à résoudre

**L'augmentation continue des charges met en péril la capacité des structures à agir.** Dans le secteur social comme associatif, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir, et de plus en plus précaires, nécessitant des revalorisations indispensables. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les structures placent les équipes dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet. **Plus globalement, les structures ne peuvent plus faire le grand écart** entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale, d'animation et de développement social qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas à la hauteur.



### **Des premières réponses insuffisantes**

**Le rôle fondamental des centres sociaux et espaces de vie sociale est rappelé et réaffirmé** comme un levier fort dans le développement de plusieurs politiques publiques récentes (COG Etat-CNAF, COF Etat-CNAV, Pacte des Solidarités.). **Mais leurs fragilités en termes d'équilibre financier sont également pointées par des rapports publics** (rapport de l'IGAS DGF sur les dépenses liées au Fonds national d'Action Sociale, juin 2023).

Côté État et organismes sociaux, la prise de conscience s'opère. De premières revalorisations de prestations ont été annoncées (COG CNAF – Etat, juillet 2023) et des efforts pour soutenir la reconnaissance de certains métiers en tension actés (métiers de la petite-enfance notamment). Côté collectivités, certaines ont renforcé leur soutien aux structures.

Mais ces premiers pas ne suffisent pas. Les collectivités locales disent n'avoir plus de marge de manœuvre, quand les autres partenaires se renvoient la responsabilité financière.

**Sans un soutien financier pérenne et à la hauteur, de l'État et de nos partenaires, la réponse à cette équation sera – et est déjà sur certains territoires – des structures en déficit, la réduction ou la fermeture de service et d'activité.**

### **Des conséquences directes pour les habitants et les territoires**

Réduction de la capacité d'accueil collectif des enfants, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, restriction des horaires d'ouverture, transports solidaires qui limitent leur périmètre d'action, postes non reconduits, dynamiques citoyennes et de dialogue entre habitants et pouvoirs publics qui s'éteignent, situations d'isolement qui augmentent, territoires qui s'appauvrissent et qui perdent des emplois, voire fermeture de centres... **sont autant de conséquences pour les habitants et les territoires.** Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont en effet des lieux de vie et de solidarités qui agissent dans les territoires avec les habitants - de la petite enfance au grand âge - et acteurs locaux, avec la conviction que le lien social n'est pas une marchandise.

**Leur intervention repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ne pas leur allouer les moyens nécessaires constitue une remise en cause du rôle singulier et précieux de nos structures.**

### **Nos demandes : Pour un soutien exceptionnel et vers un nouveau modèle économique**

On pourrait nous demander de faire preuve d'adaptation. Les centres sociaux le font depuis des années déjà. **Ils sont arrivés à la fin de leur aptitude à imaginer et trouver des réponses. Celles-ci doivent aujourd'hui être pensées et construites en coresponsabilité,** avec nos partenaires.

Nous appelons à un **rendez-vous de l'ensemble des partenaires des centres sociaux pour affirmer leur coresponsabilité face aux enjeux de cohésion sociale** et de reconnaissance du rôle des centres sociaux comme bien commun à préserver et de construction de réponses structurantes : ministre des solidarités et des familles, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, secrétaire d'Etat à la jeunesse et la vie associative, présidences de la CNAF et la CNAV, présidences des associations nationales d'élus. Un rendez-vous leur est ainsi proposé en février prochain par la FCSF et le réseau des centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale.



A court terme, notre réseau appelle au **déblocage d'un fonds de soutien exceptionnel de 65 millions d'euros pour les structures de l'animation de la vie sociale**. Il s'agit là de permettre aux structures de pouvoir passer le cap de cette période, maintenir une activité à la hauteur des besoins dans cette période où le lien social, les solidarités, l'attention aux plus vulnérables doivent être plus que jamais préservés.

A moyen terme, notre réseau souhaite construire avec l'ensemble des coresponsables de la cohésion sociale **un nouveau pacte de coopération entre centres sociaux et pouvoirs publics et un modèle économique renouvelé**, en cohérence avec le sens du projet et de l'approche centre social dans les territoires (refonte du modèle économique de l'animation coordination globale, renforcement des fonctions de l'animation collective famille, modèle économique des centres de loisirs à repenser, qualité et conditions de la coopération, lutte contre la surcharge administrative...).

Nous appelons également, dans la perspective du développement de structures d'animation de la vie sociale dans le cadre de la convention d'objectifs de gestion CNAF - Etat et du Pacte des solidarités, à ce que **ce développement se fasse avec une attention particulière à la qualité des projets** (notamment au regard des enjeux de couverture territoriale, de la réalité des dynamiques d'habitants comme du cofinancement des collectivités locales), et que ce développement soit en cohérence avec les moyens alloués aux structures, au regard des difficultés des structures déjà existantes.

Plus spécifiquement, nous portons également les propositions telles que formulées par le Mouvement associatif, **pour renforcer l'emploi et le bénévolat dans les associations** (parmi lesquelles la revalorisation du Fonjep).



[@federation des centres socioculturels de la Vienne](https://www.facebook.com/federationdescentresocioculturelsdelavienne)



<https://vienne.centres-sociaux.fr/>



CONTACT PRESSE



Céline Chartier : 06 03 31 62 74

[animationreseau@federation-csc86.org](mailto:animationreseau@federation-csc86.org)

NOUS JOINDRE